

Accusé de réception en préfecture
013-241300276-20140115-2014_B072-DE
Date de télétransmission : 17/01/2014
Date de réception préfecture : 17/01/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE
PAR APPLICATION DES
FORMALITES DE TELE-
TRANSMISSION AU
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 JANVIER 2014

PRESIDENCE DE MADAME MARYSE JOISSAINS MASINI

2014_B072

OBJET : Sports - PRODAS 2014 – Attribution de subventions à des associations

Le 15 janvier 2014, le Bureau de la Communauté d'agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à l'espace Aixagone à Saint-Cannat, sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 9 janvier 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents :

JOISSAINS MASINI Maryse, président - AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BARRET Guy, vice-président, Coudoux - BOYER Michel, vice-président, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – BRUNET Danièle, membre du bureau, Aix-en-Provence - BUCCI Dominique, vice-président, Les Pennes-Mirabeau – BUCKI Jacques, vice-président, Lambesc – BURLE Christian, vice-président, Peynier – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, vice-président, Vauvenargues – CHORRO Jean, vice-président, Aix-en-Provence - CIOT Jean-David, vice-président, Le Puy-Sainte-Réparate - CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles - DELOCHE Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – DI CARO Sylvaine, membre du bureau, Aix-en-Provence – DUFOUR Jean-Pierre, vice-président, Saint-Estève-Janson – DUPERREY Lucien, vice-président, Saint-Antonin-sur-Bayon – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FILIPPI Claude, vice-président, Ventabren - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles - GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GARÇON Jacques, membre du bureau, Aix-en-Provence – GERACI Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence – GUINIERI Frédéric, vice-président, Puyloubier - JOUVE Mireille, vice-président, Meyrargues – LAFON Henri, membre du bureau, Pertuis – LAGIER Robert, vice-président, Meyreuil – LARNAUDIE Patricia, membre du bureau, Aix-en-Provence – LEGIER Michel, vice-président, Le Tholonet – LONG Danielle, vice-président, Peyrolles-en-Provence - LOUIT Christian, vice-président, Aix-en-Provence – MANCEL Joël, vice-président, Beaurecueil – MARTIN Régis, vice-président, Saint-Marc-Jaumegarde – MARTIN Richard, vice-président, Cabriès – MONDOLONI Jean-Claude, membre du bureau, Vitrolles – MORBELLI Pascale, membre du bureau, Vitrolles – PAOLI Stéphane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PERRIN Jean-Claude, vice-président, Bouc-Bel-Air – PERRIN Jean-Marc, membre du bureau, Aix-en-Provence – PIERRON Liliane, membre du bureau, Aix-en-Provence - PIN Jacky, vice-président, Rognes – PIZOT Roger, vice-président, Saint-Paul-lez-Durance - RIVET-JOLIN Catherine, vice-président, Aix-en-Provence - SANGLINE Bruno, membre du bureau, Bouc-Bel-Air - SLISSA Monique, membre du bureau, Les Pennes-Mirabeau – SUSINI Jules, vice-président, Aix-en-Provence – TAULAN Francis, membre du bureau, Aix-en-Provence - VILLEVIEILLE Robert, vice-président, La Roque d'Anthéron

Excusé(s) avec pouvoir :

ALBERT Guy, vice-président, Jouques, donne pouvoir à JOUVE Mireille - FOUQUET Robert, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à CHORRO Jean - JOISSAINS Sophie, vice-président, Aix-en-Provence donne pouvoir à JOISSAINS MASINI Maryse - PELLENC Roger, vice-président, Pertuis, donne pouvoir à LAFON Henri - SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre, membre du bureau, Aix-en-Provence, donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard

Excusé(s) :

BENNOUR Dahbia, membre du bureau, Aix-en-Provence – BOULAN Michel, vice-président, Châteauneuf-le-Rouge – CANAL Jean-Louis, vice-président, Rousset

Monsieur Jacky PIN donne lecture du rapport ci-joint.

BUREAU DU 15 JANVIER 2014

Rapporteur : Jacky PIN

Thématique : Sports

Objet : PRODAS 2014 – Attribution de subventions à des associations

Décision du Bureau

Mes Chers Collègues,

Le Projet de Développement des Activités Sportives (PRODAS), validé par le Conseil de Communauté du 24 juin 2010, est un dispositif qui permet de développer l'initiation et la pratique sportive au sein des quartiers prioritaires des communes d'Aix-en-Provence, Pertuis et Vitrolles dans le cadre des Contrats Urbains de Cohésions Sociales (CUCS).

Le présent rapport a pour objet de valider l'attribution de 3 subventions à des associations pour un montant total de 24.500 €uros.

Exposé des motifs :

La Communauté du Pays d'Aix a adopté lors du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 la délibération cadre relative à la mise en place du projet PRODAS.

Le Projet de Développement des Activités Sportives (PRODAS) est un dispositif qui a pour objet de favoriser une approche transversale entre les sports et la politique de la ville en coordonnant la mise en œuvre sur le terrain des différentes actions des clubs sportifs de haut niveau, dans le cadre des conventions d'objectifs mises en place par la direction des sports de la Communauté du Pays d'Aix. Cette action vise également à associer les directions des sports des villes d'Aix-en-Provence, de Pertuis et de Vitrolles, ainsi que les services « Politique de la Ville » de ces trois communes.

L'objectif principal consiste à allier sport de haut niveau et action sociale, en proposant notamment à la population jeune des actions ciblées et encadrées, afin de favoriser leur intégration sociale dans la cité.

PRODAS permet de soutenir chaque année des associations qui oeuvrent dans le cadre de l'objectif énoncé ci-dessus. Ces associations, issues des quartiers ont un rôle socio éducatif important, ce qui pose régulièrement des problèmes d'arbitrage au regard d'associations qui ne sont pas exclusivement sportives.

Le dispositif PRODAS permet donc à la Communauté du Pays d'Aix de subventionner 100% des actions de ces associations sur la base de projets qui mutualisent sur le terrain les différents acteurs concernés.

Ces associations de proximité conduisent des actions d'initiation à la pratique sportive dont la liste et le calendrier sont joints au dossier de demande de subvention et dont la réalisation est contrôlée avant le versement du solde.

Concernant les modalités de paiement de la subvention, un acompte de 70% sera versé à l'association dès que la délibération sera exécutoire et le solde de 30% sera versé avant la fin de l'année, sur présentation avant la fin octobre d'un budget réalisé de la manifestation signé du président et du trésorier de l'association.

Comme suite à ce qui précède, il vous est donc proposé de valider aujourd'hui l'attribution de 3 subventions à des associations pour l'organisation de stages d'initiation sportive telles que décrits dans le tableau ci-joint.

Visas :

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales;

VU la délibération n°2009_A143 du Conseil Communautaire du 29 juillet 2009 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau, et notamment celle d'attribuer des subventions, et le cas échéant, des conventions d'objectifs associées d'un montant n'excédant pas 150 000 € ;

VU la délibération cadre n°2010_A110 du Conseil Communautaire du 24 juin 2010 relative à validation du projet PRODAS ;

VU l'avis de la Commission Sports en date du 12 décembre 2013;

Dispositif :

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** 3 subventions à des associations pour l'organisation de stages d'initiation telles que présentés dans le tableau récapitulatif ci-joint pour un montant total de 24.500 €uros;
- **AUTORISER** Madame le Président ou son représentant à signer les pièces relatives à l'exécution de la présente délibération;
- **DIRE QUE** les dépenses de fonctionnement en résultant seront prélevées sur le Chapitre 65 Nature 6574 qui présente les disponibilités suffisantes.

| GU 2013 | GU 2012 | Manifestation | Association | Date | Commune Association | Budget Global | Subvention Sollicitée | Subvention allouée | Commission | Bureau | Discipline | Commune Manifestation | BP N-1 | Sub N-1 | Réalisé 2012 | Commentaires |
|---------|---------|--|--------------------------|------|---------------------|---------------|-----------------------|--------------------|------------|------------|------------|-----------------------|----------|----------|--------------|---|
| 528 | 968 | Animations Tennis sur les Aires de Proximité | TENNIS CLUB DE PERTUIS | 2013 | PERTUIS | 4 900 € | 4 900 € | 3 700 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Tennis | PERTUIS | 3 700 € | 3 700 € | 3 777 € | Animations de Tennis sur des aires de proximité de Pertuis - Une centaine d'Enfants touchés de 8 à 15 ans |
| 529 | 968 | Participation Pertuis Plage | TENNIS CLUB DE PERTUIS | 2013 | PERTUIS | 1 200 € | 1 200 € | 1 200 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Tennis | PERTUIS | 1 200 € | 1 200 € | 1 237 € | Participation à l'action Pertuis Plage et initiation de Beach Tennis - 60 enfants touchés |
| 930 | 973 | Stages de Rugby - Intégration de Jeunes dans l'école de Rugby et Participation à Pertuis Plage | RUGBY CLUB PERTUIS | 2013 | PERTUIS | 22 900 € | 22 900 € | 13 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Rugby | PERTUIS | 13 000 € | 12 000 € | 11 649 € | Quatre actions seront menées tout au long de l'année par l'association Rugby Club Pertuis. Deux stages pendant les vacances scolaires et en juillet et août 2013 - Plus opération " Pertuis Plage" - Une centaine d'enfants sera accueillie dans le cadre de l'école de rugby le mercredi et samedi du mois de septembre. 200 enfants touchés |
| 931 | 0 | Sorties Ski avec passage de diplôme | SKI CLUB PERTUIS LUBERON | 2013 | PERTUIS | 7 000 € | 7 000 € | 7 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Ski | PERTUIS | 0 € | 0 € | 0 € | Quatre sorties au ski pour apprentissage du ski alpin avec passage de diplôme pour quatorze adolescents, sur la station d'Annelles. |

| | | | | | | | | | | | | | | | | |
|-----|------|---|---|------|---------|---------|---------|------------------|-----------|------------|-----------|---------|----------|----------|----------|--|
| 932 | 1135 | Intégration au club de Taekwondo et stages pendant les vacances scolaires | SPORTS POUR TOUS 84 | 2013 | PERTUIS | 7 200 € | 7 200 € | 6 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Taekwondo | PERTUIS | 5 385 € | 1 500 € | ? | accueillir enfants défavorisés dans des sections existantes pour des cours de Taekwondo toute l'année - Ces enfants sont licenciés par le club et sont dirigés par des éducateurs. |
| 941 | 0 | Formation / Stages de moto cross - prévention routière et stages mécaniques AIX en Provence | MOTO CLUB PERTUIS PROVENCE LUBERON | 2013 | PERTUIS | 7 400 € | 7 400 € | 7 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Moto | PERTUIS | 0 € | 0 € | 0 € | 10 stages de pratique du moto cross avec ateliers de prévention routière et mécanique obligatoire. Stage sur la piste du Club plus des actions en pieds d'immeuble. Environ 100 enfants de 11 à 17 ans |
| 942 | 1054 | Formation / Stages de moto cross avec prévention routière et stages mécaniques Pertuis | MOTO CLUB PERTUIS PROVENCE LUBERON | 2013 | PERTUIS | 6 440 € | 6 440 € | 6 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Moto | PERTUIS | 4 000 € | 3 800 € | 4 093 € | Formation à la pratique du moto cross avec ateliers de prévention routière et mécanique. Stage sur la piste du Club plus des actions en pieds d'immeuble. |
| 947 | 1023 | Stages de Foot | UNION SPORTIVE RENAISSANCE PERTUISIENNE | 2013 | PERTUIS | 8 000 € | 8 000 € | 8 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Foot | PERTUIS | 12 500 € | 11 000 € | 11 340 € | Cette association propose 3 stages d'une semaine pour 60 enfants durant l'année 2013.. |
| 948 | 0 | Participation à Pertuis Plage | UNION SPORTIVE RENAISSANCE PERTUISIENNE | 2013 | PERTUIS | 5 000 € | 5 000 € | 5 000 € | 21-fev-13 | 07-mars-13 | Foot | PERTUIS | 0 € | 0 € | 0 € | L'USRP animera l'opération "Pertuis Plage" pendant deux jours en août 2013 - 200 enfants touchés |
| | | | | | | | | 56 900 -7 000 | | | | | | | | |

PRODAS 2014
Commission du 12/12/2013 - Bureau du 15/01/2014

| GU 2014 | Manifestation | Association | Date | Commune Association | Budget Global | Subvention Sollicitée | Subvention allouée | Discipline | Commune Manifestation | Sub N-1 | Convention |
|---|---------------------------------------|----------------------------|------|---------------------|---------------|-----------------------|--------------------|------------|-----------------------|-----------------|------------|
| 84 | Les Mercredi à la Neige | SKI CLUB DU PAYS D'AIX | 2014 | AIX | 10 500 € | 10 500 € | 10 500 € | Ski | AIX | 10 000 € | Non |
| 5 mercredis à la neige - initiation et passage de diplômes pour 14 enfants | | | | | | | | | | | |
| 181 | Cours de Yoga spécifique femmes | ANAHATA | 2014 | AIX | 9 498 € | 9 398 € | 4 000 € | Yoga | AIX | 3 000 € | Non |
| Cours de Yoga dispensés auprès de 8 centres sociaux pour les femmes 120 femmes bénéficiaires | | | | | | | | | | | |
| 192 | Stages d'initiation à la voile légère | CLUB DE VOILE DE VITROLLES | 2014 | VITROLLES | 14 812 € | 12 000 € | 10 000 € | Voile | CPA | 8 000 € | Non |
| 20 stages pour 10 jeunes seront dispensés sur les 3 communes 200 jeunes bénéficiaires | | | | | | | | | | | |
| TOTAL | | | | | | | | | | 24 500 € | |

OBJET : Sports - PRODAS 2014 – Attribution de subventions à des associations

VU la délibération n° 2009-A143 du 29 juillet 2009 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix
Maryse JOISSAINS MASINI

16 JAN. 2014

